

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_230601_058

portant sur

AVENANT N°1 AU LOT N°4 MISSIONS DE SUIVI-ANIMATION ET DE CONSEILS POUR LA MISE EN VALEUR DES FAÇADES DU MARCHÉ DE MISSION DE SUIVI- ANIMATION DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE REVITALISATION URBAINE SUR LE PÉRIMÈTRE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n°CCDC_220119_004 relative à l'attribution des lots 1 à 4 à la société URBANIS relatifs aux missions de suivi et d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Urbaine (OPAH-RU) sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la Commune de Lodève, missions de suivi et d'animation pour la rénovation du bâti et des logements sur le périmètre de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

CONSIDÉRANT que pour des raisons budgétaires, la collectivité a décidé de suspendre "l'action façades" et donc le marché de suivi-animation relatif au lot n°4,

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure un avenant afin de résilier le marché n°2022PI05,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°1 au lot n°4 du marché de missions de suivi-animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la Commune de Lodève, missions de suivi et d'animation pour la rénovation du bâti et des logements sur le périmètre de la Communauté de communes avec la société URBANIS, afin de résilier le marché n°2022PI05, par accord à l'amiable,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que l'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché public,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des actes et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le premier juin deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Monsieur Jean-Luc REQUI _ Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS URBANIS _ 188 allée de l'Amérique Latine _ 30900 NIMES

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Mission de suivi-animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la commune de Lodève _ Missions de suivi-animation de la non-décence et de la rénovation du bâti
Lot 4 : Missions de suivi-animation et de conseils pour la mise en valeur des façades _ Contrat n° 2022PI05

■ **Date de la notification du marché public : 09/02/2022**

Date de démarrage par OS : 21/03/2022

■ **Durée d'exécution du marché public : 2 ans à compter de l'OS de démarrage**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 81 000,00 euros**
- **Montant HT : 16 200,00 euros**
- **Montant TTC : 97 200,00 euros**

EXE10 – Avenant	Mission de suivi-animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la commune de Lodève _ Missions de suivi-animation de la non-décence et de la rénovation du bâti. Lot 4 : Missions de suivi-animation et de conseils pour la mise en valeur des façades	Page : 1 / 4
------------------------	--	---------------------

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La CCLL finance depuis 2006, un dispositif « action façades » sur son territoire avec des résultats fluctuants. Pour des raisons budgétaires, la fin du dispositif façades de la Région et l'inefficacité du dispositif classique actuel, la collectivité a décidé de suspendre cette action et donc le marché de suivi-animation.

Aussi, les parties ont convenu de résilier le marché n° 2022PI05 par accord à l'amiable.

La collectivité s'engage à indemniser le titulaire pour les prestations réalisées. Aucune autre indemnisation ne sera versée.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

EXE10 – Avenant	<i>Mission de suivi-animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la commune de Lodève _ Missions de suivi- animation de la non-décence et de la rénovation du bâti. Lot 4 : Missions de suivi-animation et de conseils pour la mise en valeur des façades</i>	Page : 2 / 4
------------------------	--	---------------------

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

EXE10 – Avenant	<i>Mission de suivi-animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la commune de Lodève _ Missions de suivi- animation de la non-décence et de la rénovation du bâti. Lot 4 : Missions de suivi-animation et de conseils pour la mise en valeur des façades</i>	Page : 3 / 4
-----------------	---	--------------

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)